

Les facteurs sur lesquels l'homme peut intervenir

1.. Le choix du cépage

Pour les vins d'appellation d'origine protégée, le ou les cépages sont fixés par décret.

Mais dans de nombreux cas le viticulteur a le choix entre différentes possibilités. Il doit donc faire le bon choix en tenant compte de la nature du sol, de la situation du vignoble (plaine, coteaux, vallée, etc.), du type de vin qu'il souhaite obtenir, des conditions climatiques, et des décrets qui régissent l'AOP.

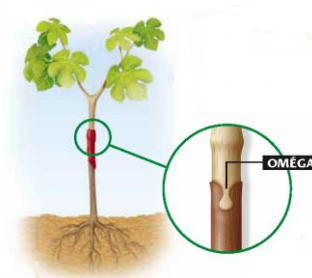
2.. Le mode de conduite et le rendement

La taille et la densité de plantation (nombre de pieds à l'hectare) ont beaucoup d'influence tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Il faut savoir que pour les vins, les rendements élevés sont rarement synonymes de qualité. Une taille courte et une densité de plantation peu élevée sont deux éléments favorables quant à la qualité du produit obtenu.

3... Le choix du porte-greffe et du greffon

Un cep comporte deux éléments : le porte-greffe et une partie aérienne, le greffon.

Le greffon est constitué par le cépage proprement dit (gamay, mondeuse). Il est obtenu par clonage en fonction de différents critères (productivité, résistance aux maladies, etc.).



4.. La lutte contre les ennemis de la vigne

Les maladies qui atteignent la vigne déprécient la quantité et la qualité du raisin. La lutte contre ces maladies est un souci permanent pour le viticulteur. Il n'est pas rare que douze à quatorze traitements phytosanitaires soient effectués sur le vignoble.

Actuellement les campagnes de traitement sont mieux raisonnées et respectent davantage la faune et la flore.

- ✚ L'oïdium (champignon)
- ✚ Le mildiou (champignon)
- ✚ Le black rot (champignon)
- ✚ La pourriture grise (champignon)
- ✚ Les attaques d'araignées (araignée)

5.. Reconstitution du vignoble

Renouvellement des pieds de vigne par tranche, afin de limiter le pourcentage de vignes jeunes.

6.. Détermination de la date des vendanges

